

12284

Enjeux des projets énergétiques de la CEDEAO et axes possibles d'intervention pour l'accélération de leur mise en œuvre

L'importance particulière des infrastructures en général et de l'énergie en particulier pour le développement de la croissance dans nos États et de leur contribution à l'intégration économique régionale n'est plus à démontrer. Fort de ce constat, la CEDEAO est en train de mettre en place un marché régional de l'électricité devant permettre, à terme, d'assurer un approvisionnement en électricité plus fiable et à moindre coût de ses États membres.

La mise en œuvre rapide de nombreux projets instaurés à cet effet pour atteindre l'objectif visé nécessite entre autres un renforcement de capacités et une mobilisation d'importants moyens financiers.

La CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) a été portée sur les fonts baptismaux à la faveur du traité de Lagos du 28 mai 1975, signé par quinze (15) États, rejoints par le Cap-Vert en 1977, abandonnés par la Mauritanie en 2002. Elle s'étend sur une superficie de 5 105 millions de kilomètres carrés, pour une population de plus de 260 millions d'habitants en 2005.

Au niveau institutionnel, elle compte huit principaux organes :

- la Conférence des chefs d'État et de gouvernement ;
- le Conseil des ministres ;
- le Parlement de la communauté ;
- le Conseil économique et social ;
- la Cour de justice de la communauté ;
- la Commission, en remplacement du Secrétariat depuis la réforme des structures du 14 juin 2006 à Abuja, composée de neuf commissaires fournis par les États de façon rotative ;
- la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) ;
- l'Organisation ouest africaine de santé.

L'objectif majeur assigné à la CEDEAO lors de sa création, et qui est toujours d'actualité, était la réalisation de l'intégration économique et de l'union monétaire au plus tard en 2004.

L'intégration économique devait se traduire par la constitution d'un marché commun ouest africain avec une densification des échanges intrarégionaux, en plus de l'harmonisation des politiques économiques.



Ibrahima NIANE

Ibrahima NIANE est Directeur de l'électricité au ministère chargé de l'énergie au Sénégal.

Spécialiste en formulation de politiques et stratégies énergétiques, il détient un DESS en génie énergétique.

